



MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULES

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024

Conformément aux dispositions du code municipal (art. 176.2.2), je vous présente les faits saillants du rapport financier 2024.

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2024 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 1 286 339\$ et les dépenses de fonctionnement totalisent 1 326 255\$. En tenant compte des différents éléments de conciliations à des fins fiscales (immobilisations, amortissement, remboursement de dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la municipalité a réalisé en 2024 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 120 196 \$. (Ce qui inclus les affectations à certains fonds réservés incendie, service de l'eau, loisirs, terrains pour environ 90 000\$).

À la même date, la municipalité possédait un excédent accumulé de 338 355\$, lequel inclut le surplus de l'exercice 2024. Dans cet excédent il y a 96 860\$ de non affecté, 236 620\$ d'affectations et 4875\$ en fonds réservés.

Au 31 décembre 2024, on retrouve à l'état de la situation financière une dette à long terme de 2 011 396 \$. Cette somme sera remboursée en partie par des subventions provenant du gouvernement du Québec et 1 230 094\$ représente l'endettement net de la municipalité.

Le rapport financier complet est disponible sur le site internet de la municipalité section affaires municipales/budget-rapport financier

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

La vérification externe des livres de la municipalité de Saint-Jules a été effectuée par la firme Blanchette Vachon. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la municipalité de Saint-Jules.

Le vérificateur externe est d'avis qu'à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », (en lien avec la Régie intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante ainsi qu'avec la nouvelle norme SP-3280, obligations liés à la mise hors service d'immobilisations) dans le rapport de l'auditeur indépendant que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la municipalité de Saint-Jules au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats des activités, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Sylvain Cloutier, maire